

TARIFS 2023/2024

Institution La Croix Blanche

Chers parents,

Le Mot des Chefs d'établissement

La situation économique du pays continue à nous questionner sur notre budget de fonctionnement pour la rentrée 2023/2024 et par conséquent sur nos tarifications actuelles. Il a été voté en Conseil d'Administration les orientations suivantes pour l'année à venir.

La contribution Famille va augmenter de l'ordre de 8 à 12% - en fonction des catégories. Cela s'explique en partie par une inflation qui a poursuivi son augmentation depuis l'année précédente. Nous avions choisi de limiter la hausse en 2022/2023 ainsi que les années précédentes afin de jauger les évolutions futures. Les augmentations de nos postes de charges sont bien présentes et s'intensifient (augmentation légale de notre masse salariale, coût énergétique du gaz, restauration, etc...)

La restauration augmente de 6% - en proportion de l'inflation actuelle. Ces différentes augmentations sont corrélées aux préconisations de la fédération nationale des OGEC. Nous travaillons en collaboration avec notre prestataire de restauration afin d'assurer le meilleur service auprès de vos enfants.

Les activités complémentaires telles que la garderie, l'étude du soir, ne subiront pas d'augmentation, nous choisissons d'absorber ces coûts et de limiter l'impact financier vous concernant autant que cela nous est possible.

En toute transparence, nous recherchons un équilibre de nos recettes et de nos dépenses afin de garantir une stabilité financière à notre établissement dans le souci d'apporter le meilleur à vos enfants et ce dans le cadre de notre projet pédagogique.

Bien évidemment votre établissement scolaire reste pleinement à votre disposition pour toute question ou difficulté liées à cette situation.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

JEAN FRANCOIS MAZARS
Chef d'établissement
Collège & Lycée

PATRICE BOUTS
Chef d'établissement
Maternelle & Primaire

ANTOINE REERINK Président OGEC

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	PRIMAIRE	MATERNELLE	MATERNELLE TPS*
Inf. à 20 250€	Α	23€	23€	46€
20 251€ à 38 700€	В	65€	65€	85€
38 701€ à 57 150€	С	104€	104€	121€
57 151€ à 76 050€	D	111€	111€	126€
76 051€ et plus	E	117€	117€	131€

^{*} Le revenu fiscal de référence 2023 sur les revenus 2022

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	PRIMAIRE	MATERNELLE & TPS
Occasionnel	6,95€	6,45€
Forfait	5,95€	5,45€

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

PRIMAIRE	MATERNELLE
83,30€	76,30€

Garderie

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 2H
Occasionnel	5,00 €	10,00€
Forfait	4,50 €	7,00€

A titre indicatif, évaluation de la garderie (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H	Pour 2H
63€	98€

^{*} La Maternelle TPS est une classe hors contrat – financée intégralement par la Croix Blanche et nécessitant un taux d'encadrement supérieur à une classe normale.

Contribution des familles (tarifs mensuels sur 10 mois)

RFR* – Tranche	CATEGORIE	LYCEE	COLLEGE
Inf. à 20 250€	Α	44€	37€
20 251€ à 38 700€	В	94€	83€
38 701€ à 57 150€	С	134€	123€
57 151€ à 76 050€	D	146€	139€
76 051€ et plus	E	155€	150€

^{*} Le revenu fiscal de référence 2023 sur les revenus 2022

Forfait demi-pension Self

Coût unitaire	LYCEE	COLLEGE
Occasionnel	7,05€	8,05€
Forfait	-	7,05€

Pour les élèves du LYCEE: Possibilité de déjeuner au self (coût du forfait) ou à la cafétéria (prix du repas variable selon le choix libre des composantes du déjeuner par le lycéen).

A titre indicatif, évaluation de la demi-pension (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

> COLLEGE 98,70€

Etude du soir

Tarif Jour	Pour 1H	Pour 1H si option 4 jours par semaine
Forfait	3€	2,50€

A titre indicatif, évaluation de l'étude (tarifs mensuels – sur 10 mois – Base 140 jours)

Pour 1H-4J/sem 35€ Coût Global ** = Contribution des Familles + Frais Généraux + Cotisation APEL + Cotisation immobilière

- + Forfait demi-pension (si option) + Etude du soir/Garderie (si option) + Autres activités
- Les réductions des frais de scolarité selon le nombre d'enfants (tarifs mensuels sur 10 mois)

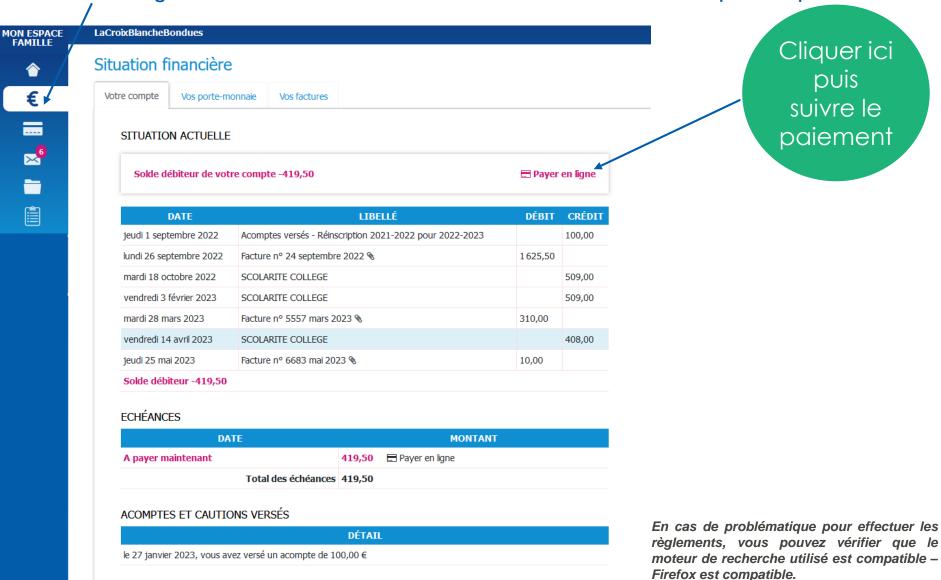
2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants et +
13,70€	42,60€	77,20€	154,00€

^{*} Pour 2 enfants, 137 € de réduction sur l'année globale.

- Les <u>frais généraux</u> s'établissent à <u>21,50€</u> (tarifs mensuels <u>sur 10 mois</u>) ils financent les cotisations diocésaines et congréganistes pour 12,30€ par mois reversés en intégralité aux organismes. Cela concerne également des frais de fournitures, d'outils informatiques, de participation à certaines sorties ou activités pédagogiques, les assurances des élèves etc…
- APEL: La cotisation annuelle volontaire par famille s'élève à <u>22€</u> Celle-ci est reversée à l'APEL de notre établissement à hauteur de 10€ les 12€ sont reversés à l'APEL du diocèse de Lille. https://www.lacroixblanche.org/lapel/
- La cotisation solidarité immobilière diocésaine s'élève à **20,70€** / enfant. Cette cotisation finance les projets immobiliers des établissements du diocèse ayant des difficultés financières.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 110€ par enfant (100€ à titre d'acompte + 10€ de frais), les frais de réinscription s'élèvent à 100€ par enfant. Ces frais sont déduits l'année scolaire suivante.
- Ne sont pas pris en compte les frais liés aux voyages pédagogiques, livres, autres propositions annexes. Ces frais feront l'objet d'une circulaire et d'une ligne de facturation supplémentaire.

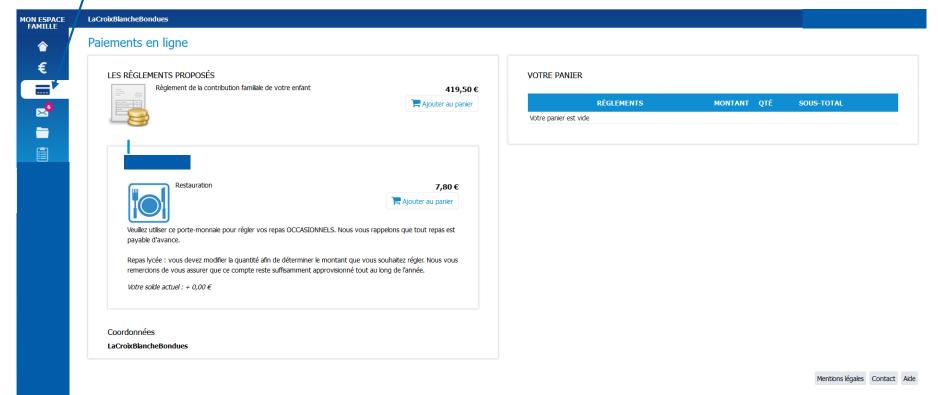
^{**} Un simulateur de contribution est mis à disposition sur notre site internet - https://www.lacroixblanche.org/inscription/

Comment régler via ECOLE DIRECTE les factures si vous n'êtes pas en prélèvement?



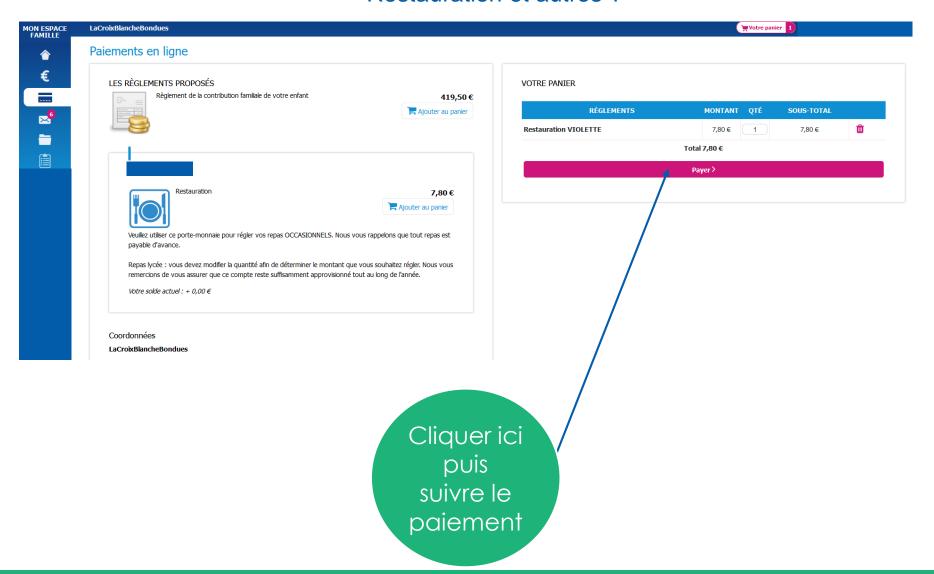
Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie –





Comment régler via ECOLE DIRECTE les différents porte-monnaies Garderie -

Restauration et autres?



CONTACT

institutioncroixblanche@nordnet.fr www.lacroixblanche.org 03 20 46 24 29

ADRESSE

2, Rue de l'Abbé Six – CSC 20003 - 59588 Bondues Cedex



INSTITUTION LA CROIX BLANCHE